



NOV. / DÉC. 19

LULLYINFOS

INFOS	2
FENÊTRES DE L'AVENT	3
ENVIRONNEMENT	4
RENCONTRE	5
VENDANGES	6
JOJ 2020	7
LULLY INFOS / DIVERS	8



Infos importantes et dates à retenir...

Nous vous informons que les numéros de téléphones de l'Administration Communale ont changé



Contrôle des habitants
Téléphone 021 801 21 60

Greffe Municipale
Téléphone 021 801 21 59
Fax 021 801 21 95

Dates à retenir

LUNDI 2 DÉC. 2019
Séance du Conseil Général.

VENDREDI 13 DÉC. 2019
Distribution des sapins.

VENDREDI 20 DÉC. 2019
*Fenêtre de l'Avent et apéritif
de fin d'année de la Municipalité
de 19h00 à 20h00.*

Administration Communale de Lully
les bureaux seront fermés

**DU JEUDI 19 DÉC. 2019 À 10H30
AU MARDI 7 JANVIER 2020 À 14H00.**

Il fait toujours chaud quelque part...

Malgré le froid des soirs de décembre, il fait toujours chaud quelque part...
n'hésitez pas à venir, de 19h00 à 20h00 chez:

Rencontres de l'Avent

DIMANCHE
1^{ER} DÉC. 2019
SDL

Famille Pasche
Ch. de la Motte 6

MARDI
3 DÉC. 2019

Familles Müller et Matos
Ruelle de Couvaloup 2

MERCREDI
11 DÉC. 2019
À LA FERME

Famille Rochat
Ch. du Sécheron 1

JEUDI
12 DÉC. 2019

Familles
Ancerewicz, Singer,
Sakhone et Sendall
Ch. de Paudex 7

VENDREDI
13 DÉC. 2019

ECOLE DE LULLY
Sous le préau

SAMEDI
14 DÉC. 2019

Famille Ballestraz-Mazzardis
Ruelle de Couvaloup 6

DIMANCHE
15 DÉC. 2019
SYMPHONIETTA

Concert à l'église à 17h00
Fenêtre à 19h00

MARDI
17 DÉC. 2019

Famille Odier-Pfister
Ch. du Saugey 4b

MERCREDI
18 DÉC. 2019

Famille Mayor
Ch. du Pontet 7a

JEUDI
19 DÉC. 2019

Famille Ferrari-Huguenin
Rte de Lussy 3

VENDREDI
20 DÉC. 2019
MUNICIPALITÉ

Salle Communale
Rte de Lussy 2

Soutenez la Société de Développement de Lully S.D.L.

En devenant membre.

Nous organisons plusieurs fois par an, des événements rassemblant les habitants de Lully.
La cotisation annuelle est de 25.- frs par adulte. Versement CCP 87-39501-0/Président: O. Pasche.
Adresse: S.D.L. de Lully, Case postale 151, 1132 Lully. www.lully.ch

Les chenilles et la charte des Jardins...

Les chenilles processionnaires du pin

Les poils des chenilles processionnaires du pin possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.). Elles font partie de notre environnement naturel et leur développement est vraisemblablement inéluctable, compte tenu de l'évolution du climat. Il n'est donc pas envisageable de les exterminer complètement. Tout au plus peut-on tenter de limiter les situations les plus conflictuelles, ce que l'arrêté du Conseil d'Etat tend à faire.

Les chenilles sont dangereuses durant un court laps de temps. Pour éviter les problèmes, il faut les détruire quand elles sont dans leurs nids ou installer des pièges écologiques (méthode de lutte), avant qu'elles ne se réveillent de leur repos hivernal.

Méthode de lutte :

La lutte mécanique est la méthode de lutte recommandée. Elle doit être effectuée dès l'apparition des nids et avant le 30 janvier.

Elle consiste à :

- Couper les nids au sécateur et les détruire par le feu ou installer des pièges écologiques, le contenant avec les chenilles est ensuite brûlé ;
- En complément, éliminer les arbres infestés ou susceptibles de l'être et les remplacer par d'autres essences (en forêt, ces travaux nécessitent l'accord de l'inspecteur des forêts).



La charte des jardins

Comme vous le savez, notre Commune a adhéré à la Charte des Jardins et nous espérons avoir de plus en plus de personnes intéressées et impliquées dans cette démarche.

Aujourd'hui, je souhaite partager mon expérience, ce que je fais concrètement et vous inciter à réfléchir au futur :

Mes actions quotidiennes :

- Utiliser le moins possible la voiture et favoriser les transports publics, faire du vélo et marcher.
- Consommer local et cuisiner les fruits et légumes de saison.
- Cultiver des légumes et herbes aromatiques.
- Visiter les magasins de seconde main et en vrac (limiter les achats matériels et de vêtements).
- Coudre, réparer les vêtements, recycler un maximum d'objets et de matière.
- Ramasser les déchets sur la voie publique.
- Écouter la nature et retrouver un contact avec elle.
- Dans la mesure du possible, prendre le temps et apprécier le moment présent.

Mes projets :

- Organiser deux fois par année une séance d'information ou une visite sur le terrain en rapport avec la biodiversité, les jardins, les cultures, la protection des arbres (obligation de planter) etc.
- Développer des actions communautaires (jardins, aménagement de prairies fleuries, hôtels à insectes, etc.)
- Rassembler, écouter les personnes motivées et développer des projets
- Collaborer avec les communes voisines et suivre les actions de Région Morges (infos sur regionmorges.ch)

Nous sommes tous responsables de l'avenir de notre planète... Même si la tâche semble énorme et impossible, chacune et chacun a son rôle à jouer et toutes les actions, si petites soient-elles, ont leur importance.

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre rendez-vous printanier.

Christine Birarda

Raphaël Coucet...

La dernière séance

Le 8 juillet dernier, **après 13 années** de bons et loyaux services au sein de l'exécutif bourdon, **Raphaël Coucet** annonçait son départ de la municipalité au **31 décembre 2019**.

Avant que le rideau ne tombe, **Raphaël** a bien voulu répondre à quelques questions.

Quelle est ton lien avec Lully ?

Ma famille est établie depuis plusieurs générations à Lully.

Du coup, mes parents vivant à Lully, je suis né à l'hôpital le plus proche, celui des Pâquis à Morges **en 1973**.

Mes premières années de scolarité se sont déroulées à l'ancien collège de Lully.

Ensuite départ pour Chanel à Morges où j'ai terminé l'école obligatoire.

Chose amusante, mes filles ont eu la même enseignante que moi à l'époque à Lully.

Irène Sandoz ?

Oui, c'est bien elle. Mon grand-père, syndic, l'avait accueillie à son poste d'enseignante à Lully et c'est moi, en tant que municipal, qui lui ai fait ses au-revoir lors de son départ à la retraite.

Quel est ton rapport avec la « terre » ?

Comme mes parents exploitaient un domaine agricole, j'ai vite appris les différentes tâches liées à la terre. Arbres fruitiers, céréales et vignes n'avaient pas de secrets pour moi. D'ailleurs, j'exploite toujours quelques **4'000 m² de vignes** sur la colline.

Travaillant très tôt sur les tracteurs et autres engins de toutes sortes, je me suis tout naturellement tourné vers un apprentissage de mécanicien de machines agricoles chez **Bernard Andrist à Villars s/Yens**. J'ai terminé mon apprentissage en 94 en étant l'un des derniers apprenants à passer un examen de forge.

Est-ce qu'il te restait du temps pour pratiquer un sport ?

Le sport occupait et occupe toujours une grande place dans notre famille. Pour ma part, **la natation et le ski** ont été mes premiers amours et j'ai fréquenté dès mon plus jeune âge les piscines de la région morgienne. Mais ma grande passion a été **le motocross**. Mon père, passionné de motos, m'a mis sur une moto à l'âge de 9 ans. **A 14 ans, j'ai participé à ma première course officielle sur une KTM 80cm³**. Je me souviens encore, c'était la première manche du Championnat Suisse des minis à **Ederswiler, dans le canton du Jura**. Par la suite, j'ai participé à de nombreuses compétitions comme les mémorables **6 heures de Genève** par exemple. J'ai mis un terme à ma carrière à l'âge de **30 ans**.

D'où te vient cette implication pour ton village ?

Je dirais que chez **les Coucet**, c'est une vraie tradition familiale que de s'impliquer dans la vie du village. Mon grand-père, **Jean-Pierre**, était syndic et mes parents étaient eux aussi très impliqués. Ma maman, en tant que secrétaire au Contrôle des habitants et mon papa, **Jean-Daniel**, a assuré la présidence du Conseil général.

Tu es entré à la municipalité en 2006, comment ça s'est passé ?

Comme je l'avais dit dans un article paru dans la Côte en 2015, **c'est mon nom de famille qui a déclenché les sollicitations** des citoyens et qui ont conduit à me présenter lors du retrait de la Syndique, **Madame Paulette Perret**, en 2006.

Tu as rapidement trouvé tes marques ?

Professionnellement, je travaille comme **adjoint au service de la voirie et des parcs de St-Prex** et j'ai longtemps appartenu au



corps **des sapeurs pompiers de Lully**. Alors lorsque j'ai repris les **«3 P»** (pompiers, protection civile et police), ainsi que les affaires de l'église et du cimetière, je peux dire que j'étais dans mon élément.

Qu'est ce qui t'a le plus marqué de ces années de municipalité (2006-2016) ?

Comme je suis un enfant du village et que j'y ai quasiment toujours vécu, cela fait que je connais beaucoup de villageois. Et m'occuper des affaires de l'église et du cimetière m'ont amené à être encore plus proche des gens et d'être à leur écoute. Alors accompagner quelqu'un sur le chemin du deuil n'est pas une tâche aisée. Et porter le cercueil d'un ami ou d'une personne qu'on a connu depuis toujours devient un sacerdoce.

En 2016 tu es réélu brillamment et tu décides de changer de dicastère. Pourquoi ?

J'avais participé durant les **10 dernières années** à tous les regroupements et créations d'entités associatives de mon dicastère et je voulais me lancer un nouveau challenge avec la police des constructions. Contrairement au but que la **LATC** (Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions) visait, les nouveaux projets de construction n'ont pas cessé de voir le jour.

Avec l'aide de notre bureau technique, nous avons pu accompagner architectes et propriétaires à définir les priorités contenues dans nos règlements et applications. C'est une autre manière d'être à l'écoute des gens et de leur apporter mon aide. J'y ai beaucoup appris.



Merci Raphaël
(par M. Wings, Syndic)

Le Clos de la Meirette 2019...



Vendanges du Clos de la Meirette 2019

Cette année, la Municipalité avait invité amis et connaissances à participer aux vendanges 2019. Ainsi, en ce début d'après-midi très ensoleillé du **dimanche 13 octobre**, une vingtaine de Bourdons se sont mis à la tâche.

Il s'agissait de vendanger la parcelle se situant derrière l'église, constituée uniquement de Gamaret dont est produit notre rosé du Clos de la Meirette.

Après deux heures d'efforts intenses pour une récolte de **690kg**, un apéritif attendait nos vaillants vendangeurs.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cet événement et leur donne d'ores et déjà rendez-vous à l'année prochaine.

Le Syndic



Une belle journée...

Le jeudi 19 septembre 2019,

je me suis rendue à Lausanne en car, de Beausobre au Stade de Coubertin, avec 2 jeunes filles de la Commune.

En effet, le Canton de Vaud, le corps préfectoral ainsi que la DGEO se sont unis pour organiser cette journée en collaboration avec **la Ville de Lausanne, Lausanne Région et Lausanne 2020.**

Ceci dans le but de sensibiliser la population à la venue des JOJ, **en janvier prochain.**

Cette journée fut une véritable réussite, tant côté organisationnel que météorologique.

Après un pique-nique au bord du lac, les jeunes ont répété dans le stade et à 14h15 la représentation a débuté avec quelques **3'000 jeunes vaudois**, mais aussi quelques représentants français, valaisans et grisons.

2020 jeunes qui s'animent, dansent, chantent... plus de **600** qui rentrent en courant dans le stade pour poser le drapeau de leur commune sur la carte du Canton de Vaud, l'arrivée de la flamme olympique, tout ceci entrecoupé par quelques discours de personnalités politiques et quelques sportifs, ont fait de cet après-midi un moment inoubliable.

Le but était de rentrer avec le drapeau des JOJ2020 et de l'afficher dans chaque commune ayant participé, et ceci jusqu'à la fin des Jeux, soit le 22 janvier.

Au total, 81 compétitions auront lieu sur 8 sites différents pendant 13 jours suivant la cérémonie d'ouverture qui aura lieu le 9 janvier 2020 à 19h30, à la Vaudoise Aréna.

Toutes les compétitions sont à voir gratuitement, mais certaines nécessitent une réservation.

Consultez le site des JOJ2020 pour de plus amples informations.

Christine Birarda



Une erreur s'est glissée et Pedibus...

À L'ÉCOLE SANS VOITURE

« À l'école sans voiture, c'est plus sûr ! »

Lancement de la campagne de prévention «Parents-taxis» qui a pour objectif principal d'encourager les parents à favoriser le déplacement de leur(s) enfant(s) à pied à l'école.

La sécurité routière des enfants, est une préoccupation qui touche l'ensemble de la population.

Dans ce cadre, les polices rencontrent chaque année les élèves vaudois pour leur enseigner les règles de sécurité lors des cours d'éducation routière afin qu'ils adoptent le bon comportement lors de leurs déplacements sur la voie publique.

Toutefois, si ces actions préventives ciblent les enfants, il convient de s'adresser également aux parents et afin d'augmenter le niveau de sécurité, il faut diminuer la circulation routière aux abords des écoles.

Cette circulation est induite en grande partie par les «**parents-taxis**» qui déposent et/ou récupèrent leurs enfants aux heures d'entrées et de sorties des classes.

Ainsi, la police encourage les parents à apprendre à leur(s) enfant(s) à parcourir le chemin qui relie leur domicile à l'école afin qu'ils puissent ensuite effectuer seuls ces trajets à pied.

Ils auront ainsi l'occasion de mettre en pratique les enseignements reçus et amélioreront leurs aptitudes face à la circulation.

Pour diminuer le trafic routier aux abords des écoles, les enfants sont également incités à faire les déplacements en vélo, à utiliser les transports publics ou les lignes « **pedibus** ».

Si la voiture devait rester le seul moyen envisageable, la police conseille le co-voiturage et encourage les parents à décaler leur horaire et à venir quelques minutes après l'heure de sortie afin d'éviter tout stationnement sauvage et de favoriser la fluidité du trafic.

Pedibus

Le Pedibus est une excellente alternative aux « **parents-taxis** ». Il s'agit d'une ribambelle d'enfants qui se rendent à pied à l'école sous la conduite d'un adulte. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'inscrit également pour le conduire, une à deux fois par semaine, selon les besoins.

Le Pedibus est une excellente manière d'apprendre aux enfants les règles de sécurité, de favoriser leur mobilité active, de décongestionner les abords des écoles, de simplifier la vie des parents, tout cela dans un esprit de convivialité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet du Pedibus ou contacter la Coordination Pedibus Vaud de l'ATE.



LULLYINFOS Prochaine parution Mars 2020

UNE ERREUR S'EST GLISSÉE

Lors du précédent journal Lully Infos, une erreur s'est glissée dans l'article « **Distribution de vos prochains LullyInfos** ».

Effectivement, dans cet article, nous vous informions que suite à l'interpellation du Conseil général du 24 juin 2019 et dans l'idée d'imprimer un minimum de numéro de votre Lully Infos, nous vous invitons à nous communiquer une adresse e-mail afin que nous puissions vous faire partager les prochains numéros Lully Infos par voie électronique.

Malheureusement, l'adresse e-mail mentionnée n'était pas correct.

Nous réitérons donc notre souhait de pouvoir vous faire parvenir les prochains journaux par e-mail et nous vous prions de bien vouloir nous communiquer votre adresse e-mail à **habitants@lully.ch**.

Nous nous excusons pour cette erreur et vous remercions de votre compréhension.

IMPRESSUM

Edition: Commune de Lully VD.

Rédaction: Alicia Pelichet, habitants@lully.ch

Graphisme: Christelle Birbaum, polygraphe - krysbi@me.com

Tirage: 400 exemplaires,

distribués en tout ménage dans la commune de Lully.

Impression: Commune de Lully VD.